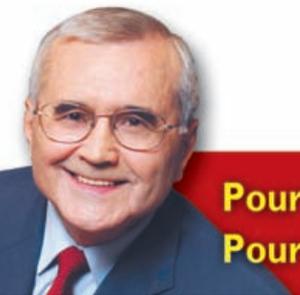




SÉNATORIALES
2011

Notre projet
pour une Essonne respectée
pour une France juste

Liste conduite par Michel Berson



Editorial

Pour une Essonne respectée Pour une France juste

Assemblée incontournable de la République française, le Sénat vote les lois, le budget et contrôle l'action du gouvernement.

La liste que je conduis présente un projet ambitieux pour que la période 2011-2017 soit utile aux Français et efficace pour les Essonnais.

Ce projet de législature, qui décline 7 priorités et 40 propositions, est ambitieux. Face à la crise, face aux défis que doivent relever nos nations, rien ne serait pire pour notre pays que de sombrer dans l'irrésolution et la paralysie.

SOMMAIRE

Protéger les Français, accompagner les Essonnais	page 3
Défendre les collectivités locales : vers un pacte territorial	page 10
Un sénateur-citoyen, un sénateur à temps plein	page 12
Michel Berson : le respect de la parole donnée	page 14

En première ligne face au développement des inégalités sociales et territoriales et des injustices, les élus locaux savent de quoi ils parlent. Avec eux, notre pays peut prendre un nouvel élan.

Les mesures que nous nous engageons à défendre au Sénat peuvent y contribuer.

Bonne lecture et bon vote !

Bien sincèrement à vous. 

Michel Berson



2



Protéger les Français, accompagner les Essonnien

Les 7 priorités
de notre liste :



**Michel
Berson**

Président du Conseil général
(1998-2011)

Emploi - Innovation - Recherche

Face à la crise, la création d'emplois doit être la priorité n°1 de tous les décideurs publics. Créer de l'emploi doit être une obsession.

Au Sénat, nous serons les défenseurs :

- d'un contrat de génération qui offrira des réductions de charges aux entreprises qui recruteront simultanément un jeune et un travailleur de plus de 50 ans
- de la création d'emplois jeunes dans le secteur public et dans le secteur privé pour soutenir l'entrée dans la vie active
- d'une remise à plat de notre système de prélèvements sociaux pour encourager la création d'emplois et mettre fin aux exonérations improductives

- d'une modification des statuts de la Banque Centrale Européenne pour que la croissance et l'emploi soient intégrés à ses critères d'intervention. Sans cela, les délocalisations se poursuivront en raison de la faiblesse du dollar et du yuan face à l'euro.

En Essonne, nous disposons de solides atouts dans les filières de pointe (biotechnologies, logiciels, éco-activités) qu'il convient de valoriser. L'accent devra être mis dans les années qui viennent sur la transformation des avancées scientifiques en applications technologiques et donc en emplois industriels.



Les **7** priorités
de notre liste :



**Marie-Pierre
Fauchon**

Cadre territoriale
de la commune
de Chilly-Mazarin

Education

Plusieurs études sérieuses montrent que le niveau baisse dans de nombreuses matières, notamment en français et en mathématiques. Alors que notre pays a toujours assis son développement sur une performance éducative de premier ordre, nous ne devons pas nous résigner à assister au délitement de l'école républicaine, car «tout commence à l'École», pilier de l'égalité et de la transmission des valeurs.

Au Sénat, nous proposerons donc de :

- Revenir sur les suppressions de postes, les fermetures de classes et de procéder à de nouveaux recrutements
- Remettre l'école au cœur de la Cité en redonnant aux enseignants les moyens de répondre à leur mission éducative

- Renforcer les moyens de l'école primaire et de développer le suivi personnalisé pour permettre l'acquisition des savoirs fondamentaux
- Garantir les moyens nécessaires à l'accompagnement des enfants handicapés
- Développer les filières professionnelles des nouveaux métiers de l'environnement et du développement durable
- Revaloriser l'enseignement professionnel et technologique

En Essonne, nous resterons aux côtés des élus locaux dans leurs combats contre les fermetures de classes et la baisse des moyens qui nuit à l'éducation de nos enfants et affecte la vie de nos communes.



4



Les **7** priorités
de notre liste :



Pascal
Noury

- Maire de Morangis
- Vice-Président de l'Agglomération Europe Essonne
- Vice-Président du SDIS (Service d'Incendie et de Secours)

Transports

Se déplacer est devenu une souffrance quotidienne pour de nombreux Franciliens. La saturation des routes comme des transports en commun est une réalité contre laquelle il faut lutter résolument.

Au Sénat, nous serons les avocats infatigables :

- de l'amélioration réelle des lignes de RER (augmentation significative du trafic, régularité des trains) et du développement des lignes de bus qu'elles soient classiques ou en site propre
- d'un aménagement de l'Ile-de-France qui permette la réduction des distances domicile-travail, en rapprochant les bassins d'emploi des bassins de vie
- de l'avènement d'une Ile-de-France polycentrique où la Grande Couronne ne joue pas en deuxième division

En Essonne, en fonctionnement comme en investissement, les crédits de l'Etat et de la Région en faveur des transports en commun doivent significativement augmenter. Nous y veillerons.

Nous serons également vigilants pour que soient réalisés :

- les nouveaux moyens de transport sur le Plateau de Saclay
- les liaisons en transports en commun reliant les pôles d'Evry, Massy et Orly
- le développement des transports à la demande dans le Sud Essonne



Les 7 priorités de notre liste :



4

Edith Maurin

- Conseillère Municipale déléguée d'Evry (Urbanisme)
- Vice-Présidente de l'Agglomération Evry Centre Essonne
- Vice-Présidente du SIARCE (Syndicat d'Assainissement et d'Aménagement)

Services publics

Après une vague de libéralisation qui devait permettre de faire baisser les prix des grands services collectifs par l'ouverture à la concurrence, chacun constate que les prix n'ont pas baissé et que le niveau de service offert aux Français, lui, n'a pas progressé.

Au Sénat, pour contrer cette tendance, nous proposerons :

- de renégocier les directives de libéralisation des services publics (Poste, énergie, transport ferroviaire, eau)
- de renforcer les moyens de l'hôpital public qui doit demeurer le pilier central de notre système de santé
- de soutenir le maintien des services publics en zone rurale



Au cœur de l'eau

Depuis la loi Sapin de 1993, les délégations de service public sont mieux encadrées mais de nombreuses collectivités sont encore prises en otage par des multinationales qui profitent de leur expertise pour conserver les marchés de distribution et d'assainissement de l'eau.

Des collectivités courageuses font le choix du retour en régie publique mais elles doivent être mieux accompagnées. Avant la fin de l'année, nous déposerons une proposition de loi visant à créer une Agence Nationale de l'Eau offrant une expertise technique, environnementale, juridique et financière pour éclairer les collectivités locales dans leur choix en la matière.



6



Les 7 priorités
de notre liste :

5



Louis
Auroux

- Maire de Méréville
- Secrétaire adjoint
de l'Union des Maires
de l'Essonne

Finances publiques

En faisant passer la dette publique de 912 à 1646 milliards d'euros en dix ans, le Gouvernement n'est pas fondé à donner des leçons de bonne gestion aux élus locaux. En effet, les élus locaux appliquent la vraie « règle d'or ». Ayant recours à l'emprunt pour un montant limité au financement de l'investissement, ils réalisent néanmoins 70% des équipements publics de notre pays !

C'est pourquoi, nous défendons, au Sénat, des mesures courageuses pour redresser les comptes :

- Engagement d'une grande réforme fiscale (impôt progressif sur les revenus du travail et du patrimoine)
- Instauration au niveau européen d'une taxe sur les transactions financières de type Tobin
- Remise à plat des niches et des exonérations fiscales pour une fiscalité juste et efficace



“
***Nous travaillerons
à la modernisation
du Sénat***”



Les 7 priorités de notre liste :

6



Yvette Tréhin

- Adjointe au Maire d'Athis-Mons (Petite enfance, Droits des Femmes)
- Vice-Présidente de l'Agglomération des Portes de l'Essonne

Développement durable

L'échec de la Conférence de Copenhague ne rend que plus nécessaire une action résolue des pouvoirs publics nationaux pour préparer la mutation écologique de nos sociétés. Cette conversion ne doit pas être envisagée comme une charge mais comme une opportunité.

Au Sénat, nous défendrons l'environnement :

- Ouverture d'un débat national sur l'énergie nucléaire
- Soutien massif à la recherche et à l'innovation pour trouver les produits et les énergies propres de demain
- Bannissement de l'extraction du gaz de schiste
- Intégration des enseignements environnementaux dans les cursus de la maternelle à l'université

- Préservation des hectares agricoles d'Ile-de-France permettant le développement de l'agriculture péri-urbaine

En Essonne, nous accompagnerons le Conseil général dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 départemental et du Plan Climat votés sous la présidence de Michel Berson.

Nous poursuivrons nos actions contre la décharge de Saint-Escobille, contre le développement du dépôt d'hydrocarbures de Cerny et pour préserver notre qualité de vie contre les nuisances sonores générées par le transport aérien.



8



Les **7** priorités
de notre liste :



**Gérald
Hérault**

- Maire de Montgeron,
- Président délégué du Conseil général
- 1^{er} Vice-Président de l'Agglomération Sénart-Val de Seine

Logement

Pour les jeunes, se loger est devenu une véritable galère. Les classes populaires et les classes moyennes sont, elles aussi, victimes de la pénurie de logements et des loyers trop chers : l'Ile-de-France compte ainsi 406 000 demandes insatisfaites de logement social. Nous ne pouvons nous y résoudre.

Pour le logement durable, au Sénat, nous agissons en faveur :

- du soutien aux parcours résidentiels permettant notamment aux jeunes et aux personnes âgées de se maintenir dans la ville ou le village où ils ont toujours vécu
- de la lutte contre la spéculation immobilière

- de la conversion écologique de l'habitat (parc HLM et copropriété) pour abaisser le niveau des charges collectives
- de la «reconstruction de la ville sur la ville» et de la densification des pôles urbains existants
- de la refonte des aides et des subventions au logement pour rééquilibrer les rapports de force en faveur des locataires et des propriétaires-occupants

En Essonne, nous donnerons le meilleur de nous-mêmes pour améliorer les conditions d'accès au logement de tous nos concitoyens. L'effort public de rénovation des quartiers populaires devra notamment se poursuivre.



Défendre les collectivités locales :

Le Sénat est l'assemblée qui représente les collectivités locales. A ce titre, elle bénéficie désormais d'un droit de priorité dans l'examen des lois portant sur l'organisation des territoires. La défense des intérêts des communes, des intercommunalités, des départements et des régions sera naturellement au cœur de notre action au cours des prochaines années.

Refonder le Pacte Républicain

Le moment est venu de refonder notre Pacte Républicain et de l'enrichir en adossant au Pacte Social, conclu à la Libération, un Pacte Territorial liant l'Etat et les collectivités territoriales. Ainsi sera enfin prise en compte l'importance croissante des collectivités locales dans le fonctionnement de la puissance publique. Comme aimait à le dire François Mitterrand : « la France a eu besoin d'un Etat centralisé pour se faire, elle a besoin de la décentralisation pour ne pas se défaire. »

Mettre en oeuvre l'acte 3 de la décentralisation

Nous proposerons de remettre en cause la contre-réforme territoriale Sarkozy / Fillon pour construire un véritable pacte de solidarité entre l'Etat et les collectivités. Marqué par la confiance et le respect de la libre administration des collectivités, il reposera sur trois principes :

- Affectation de nouvelles ressources fiscales pérennes aux collectivités locales
- Renforcement de la péréquation et de la solidarité entre collectivités
- Arrêt de l'inflation des normes applicables aux collectivités qui doivent gagner en concision et en stabilité. Les décrets d'application, les circulaires tardent à être publiés. Le législateur doit intégrer cette maxime du Conseil d'Etat : « quand la loi bavarde, le citoyen ne lui prête plus qu'une oreille distraite. »

Un fonds de péréquation pour la revitalisation de nos villes et de nos villages

Pour lutter contre la spéculation immobilière et faire vivre la solidarité territoriale, nous proposerons que les logements inoccupés soient



vers un Pacte Territorial

désormais systématiquement soumis à la taxe d'habitation. Les nouvelles ressources pourront ainsi être affectées à un fonds de soutien aux territoires les plus en difficulté.

Assurer le financement durable des grandes allocations universelles de solidarité dispensées par les départements

Depuis le début des années 2000, l'Etat multiplie les transferts de charges en direction des collectivités. Ces transferts, mal compensés, concernent notamment les grandes allocations universelles de solidarité dispensées par les départements : APA pour les personnes âgées, PCH pour les personnes handicapées, RSA pour les exclus. La question de leur financement pérenne, assuré par la solidarité nationale et non par les assurances privées, devra être tranchée. Dans le même temps, une grande réforme de la dépendance devra être engagée.

Pour un vrai statut de l'élu local

Les élus locaux font face à des responsabilités de plus en plus larges

sans bénéficier d'un vrai statut. Nous mettrons à l'ordre du jour législatif cette grande réforme indispensable qui, loin d'accroître la défiance des citoyens à l'égard de leurs élus, permettra enfin aux élus d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions.

Rééquilibrer les rapports de force entre les collectivités et les grandes multinationales

Partenariat public-privé, délégation de services publics, grands marchés d'équipement : dans un environnement économique marqué par la complexité croissante des relations contractuelles, les collectivités sont parfois désarmées pour négocier ou contrer les grandes multinationales. Le Code général des Collectivités Territoriales doit permettre aux élus et aux administrations de mieux satisfaire l'intérêt général. Nous veillerons à promouvoir des évolutions en ce sens (simplification des modalités de calcul des montants et des formules de révision, raccourcissement de la durée des contrats, modalités de subventions des collectivités,...).



Un sénateur-citoyen, un sénateur à temps plein

Elus au suffrage universel indirect, les sénateurs ont parfois l'image d'élus privilégiés et déconnectés du terrain. Cette croyance qui relève de l'image d'Épinal à la vie dure. Nous nous efforcerons donc de rapprocher la Haute Assemblée du terrain en jouant la carte de la proximité. C'est cela l'idée du sénateur-citoyen.

Une question prioritaire de territorialité au service des élus

Nous créons une procédure de questions prioritaires de territorialité (QPT). Chaque élu du département pourra, par un simple courrier électronique, saisir le sénateur afin de réclamer qu'une question écrite soit adressée au Gouvernement. Le secrétariat du sénateur assurera la rédaction de la question et un suivi actif jusqu'à la publication au *Journal Officiel* de la réponse du gouvernement. Chaque année, un recueil des QPT sera publié et adressé aux élus du Département.

Un contact permanent avec les élus

Une veille législative et réglementaire sera assurée en destination des élus locaux. Une **lettre trimestrielle**, éditée par le sénateur, éclairera les élus locaux sur les normes régissant le fonctionnement des collectivités locales. Une **assistance juridique** sera dispensée aux communes qui en feront la demande, en lien avec le service des Etudes du Sénat.

Un sénateur qui rend des comptes aux citoyens et aux élus

Pour rendre compte de son action, le sénateur répondra à l'invitation de tous les conseils municipaux qui solliciteront l'organisation d'un **compte-rendu de mandat** sur leur territoire.



12



Pour faire vivre le débat et nourrir la réflexion citoyenne sur l'avenir de l'action publique, **trois grands débats annuels** auxquels participeront des personnalités nationales seront organisés dans les communes de notre département. Conversion environnementale, réforme de la dépendance, établissement d'une fiscalité juste : c'est par le débat citoyen éclairé et mobilisateur que notre pays renouera avec le dynamisme et la justice.

“

***Nous ne sommes pas les candidats
des appareils politiques.
Nous sommes les candidats
des élus de l'Essonne ”***

MICHEL BERSON

- Maire de Crosne (1977-1998)
- Président du Conseil général de l'Essonne (1998-2011)
- Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre des Palmes Académiques
- Docteur en économie
- Marianne d'Or du développement durable 2007
- Prix Anticor 2004, mention résistance éthique
- Ancien membre de l'équipe de France d'athlétisme (junior)



Michel Berson : le respect

Michel Berson a prouvé, tout au long de sa vie politique, qu'il sait tenir ses engagements.

A la tête du Conseil général, il a instauré une politique favorable aux Essonnais et aux communes. Depuis 1998, grâce à son action, volontariste et juste, l'Essonne est devenue un département pionnier en maints domaines.

Au service des Essonnais :

- 6200 personnes âgées dépendantes bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA) à domicile et 4900 bénéficiaires de l'APA en établissement
- 1822 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et 1845 places en établissement pour les personnes handicapées
- 4 700 projets de créations d'entreprises par des chômeurs soutenus depuis 2003 par l'Agence pour l'Economie en Essonne

- 15 000 nouveaux-nés suivis chaque année dans l'un des 62 centres de PMI du département
- Construction de 10 nouveaux collèges et rénovation de 75 autres
- 38 000 jeunes de 16 à 19 ans bénéficient chaque année de la Carte Jeune 91 d'un montant de 150 euros
- 40 000 lycéens et collégiens bénéficient du financement à 50% de leur carte Imagin « R »
- 21 000 collégiens bénéficient d'une aide financière à la demi-pension
- Création de trois Ecoles de la Deuxième Chance qui ont permis aux Essonnais, sortis du système scolaire sans diplôme, d'emprunter le chemin de la formation et de la réussite
- 21 726 rénovations et 8300 constructions de logements
- 1^{er} département francilien pour l'accueil en petite enfance (48 places pour 100 enfants de moins de 3 ans)



de la parole donnée

Au service des communes de l'Essonne :

- en fonctionnement, le Conseil général soutient les 196 communes à hauteur de 46 millions d'euros par an (subventions aux structures municipales et économies sur les dépenses d'incendie et de secours)
- en investissement, le Conseil général accompagne les projets communaux d'équipement pour un montant annuel de 76 millions d'euros par an. Piscines, gymnases, routes, foyers ruraux, hôtels de ville, rénovation urbaine : le Conseil général ne ménager pas ses efforts pour soutenir les communes dans leurs projets
- La pratique sportive de 320 000 licenciés des clubs sportifs de nos villes et de nos villages soutenue financièrement et techniquement par les services départementaux
- le financement à 100% des services assurés par les sapeurs-pompiers (plus de participation financière des communes)

- 400 millions d'euros dépensés pour rénover les routes départementales au cours de la décennie 2000-2010

Pour préparer l'avenir du département :

- Création de grands équipements structurants (Centre National du Rugby à Marcoussis, Synchrotron Soleil, Génopole, Optics Valley,...). C'est en Essonne que s'invente aujourd'hui l'économie de demain.
- Implantation d'écrans numériques dans chacun des 100 collèges du département pour encourager les nouveaux modes d'apprentissage
- 532 hectares d'espaces naturels sensibles acquis et protégés depuis 2000
- 1^{er} agenda 21 départemental de France. 80% des objectifs atteints
- Adoption d'un plan-climat départemental



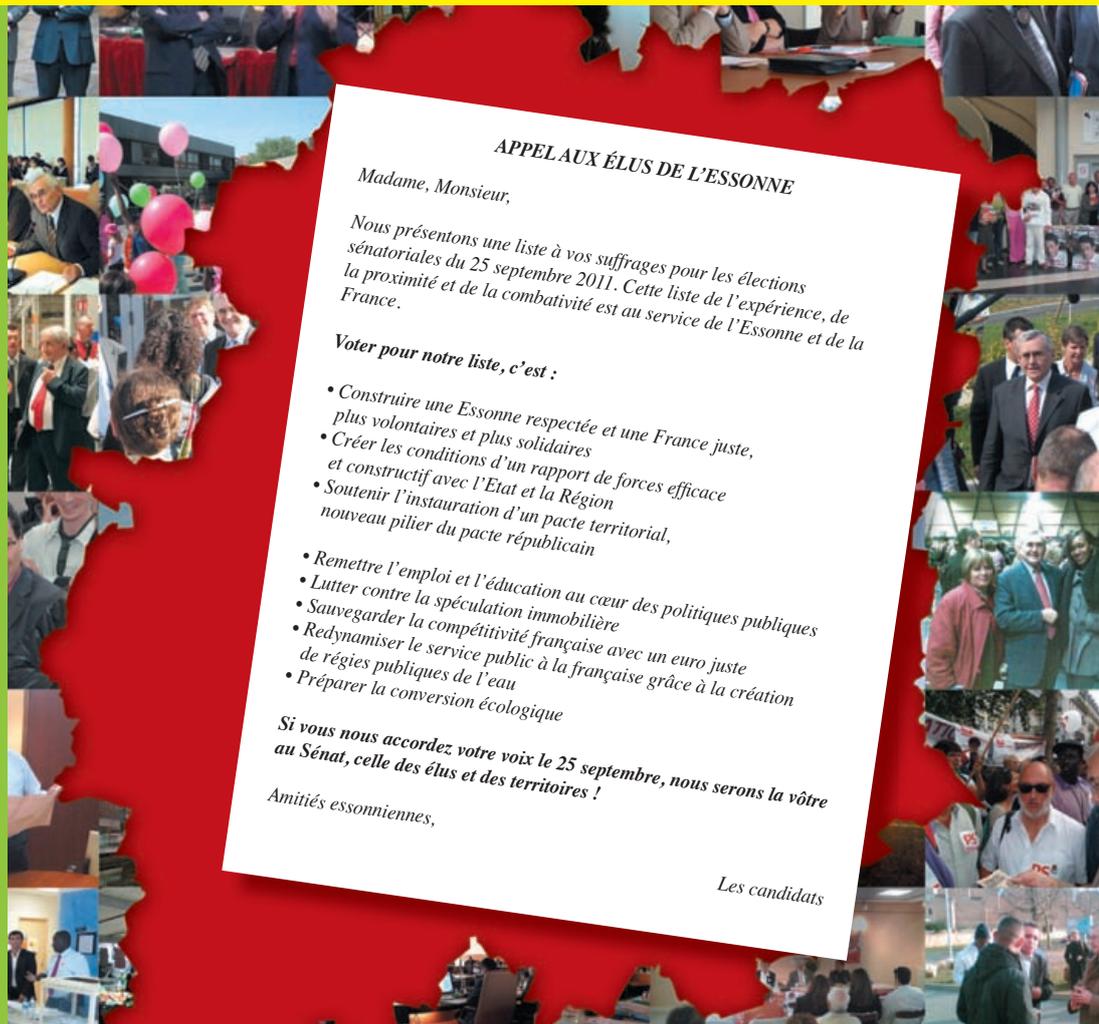
Expérience, Proximité, Combativité : une liste au service de l'Essonne et de la France

“
Parler vrai,
agir juste ”

“
L'union d'une
équipe, la force
d'un projet ”

“
La passion d'agir,
de servir
et de réussir ”

“
Être proche,
voir loin ”



APPEL AUX ÉLUS DE L'ESSONNE

Madame, Monsieur,

Nous présentons une liste à vos suffrages pour les élections sénatoriales du 25 septembre 2011. Cette liste de l'expérience, de la proximité et de la combativité est au service de l'Essonne et de la France.

Voter pour notre liste, c'est :

- Construire une Essonne plus volontaires et plus solidaires et une France juste,
- Créer les conditions d'un rapport de forces efficace et constructif avec l'État et la Région
- Soutenir l'instauration d'un pacte territorial, nouveau pilier du pacte républicain
- Remettre l'emploi et l'éducation au cœur des politiques publiques
- Lutter contre la spéculation immobilière
- Sauvegarder la compétitivité française avec un euro juste
- Redynamiser le service public à la française grâce à la création de régions publiques de l'eau
- Préparer la conversion écologique

Si vous nous accordez votre voix le 25 septembre, nous serons la vôtre au Sénat, celle des élus et des territoires !

Amitiés essonniennes,

Les candidats